

ARRÊTÉ n°G2024_007

Arrêté fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des Professeurs d'enseignement artistique - spécialité Musique - disciplines Accompagnateur (musique et danse) et Hautbois - Session 2024

Le Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord,

Vu le Code général de la Fonction publique, Livre III, titre II et notamment les articles L325-1 à L325-22, L325-26 à L325-31, L452-35 et L452-38,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 91-857 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (musique, danse, art dramatique, arts plastiques),

Vu le décret n° 92-895 du 2 septembre 1992 modifié relatif aux modalités d'organisation de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours de la fonction publique d'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté du 18 juillet 2016 fixant le programme des épreuves de l'examen professionnel d'accès au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique, situation de handicap,

Vu les arrêtés fixant la liste des membres du jury de concours et examens professionnels prévue pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégories A, B et C de la fonction publique territoriale établis par le Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord,

Vu le procès-verbal du tirage au sort du représentant du personnel parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A,

Vu la désignation du représentant du CNFPT,

Considérant l'accord de mutualisation conclu entre les Centres De Gestion coordonnateurs et organisateurs de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique – session 2024,

Vu l'arrêté portant ouverture n° G2023_099 du 24 juillet 2023,

ARRÊTE

Article 1: La liste des candidats admis à se présenter à l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement - Spécialité musique – Disciplines Accompagnateur (musique et danse) et Hautbois, organisé au titre de l'année 2024, est fixée à la liste ci-jointe en annexe 1.

Leur admission à se présenter aux épreuves repose sur :

- l'exactitude des renseignements demandés au dossier et qu'ils ont fournis;
- la transmission de l'ensemble des pièces demandées au dossier et qu'ils ont jointes et signées.

Article 2: La liste des candidats convoqués sous réserve à l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement - Spécialité musique – Disciplines Accompagnateur (musique et danse) et Hautbois, organisé au titre de l'année 2024, est fixée à la liste ci-jointe en annexe 2.

Par conséquent, l'admission à concourir des candidats au dit examen n'ayant pas remis un dossier d'inscription complet, est acceptée sous réserve de la production des pièces obligatoires manquantes à leur dossier. Ce dossier peut être complété jusqu'au jour de la première épreuve.

La participation au dit examen sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier d'inscription.

Les candidats qui justifieraient de pièces ne permettant pas à l'autorité organisatrice de vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter, seront rejetés, même après avoir passé les épreuves, et radiés de la liste des candidats admis à se présenter, ce qui fera l'objet d'un arrêté modificatif.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord ainsi que dans les locaux des différents Centres De Gestion coordonnateurs et organisateurs de cet examen professionnel et ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord.

Fait à Lille
Le Président,

Maire de MOUVAUX

LE PRESIDENT

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A SE PRESENTER
(PAR ORDRE ALPHABETIQUE)

EXAMEN PROFESSIONNEL
Professeur d'enseignement artistique
Session 2024 - ANNEXE 1

NUM	NOM	SPECIALITE
199147	MADAME MOULIS NEE KOBAYASHI Lucie	<i>Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)</i>
Nombre de candidats : 1		

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A SE PRESENTER

(PAR ORDRE ALPHABETIQUE)

EXAMEN PROFESSIONNEL

Professeur d'enseignement artistique

Session 2024 - ANNEXE 2

NUM	NOM	SPECIALITE
199374	MADAME ABADIE NEE PELE Agnès *	Musique discipline Hautbois
199654	MONSIEUR ANDRIANASOLO NE ANDRIANASOLO Thierry Jean-René *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199245	MADAME ANGLARD NEE DESMOULIERES Marion *	Musique discipline Hautbois
199649	MONSIEUR BERNOUD NE BERNOUD Fabien *	Musique discipline Hautbois
199632	MADAME BORTOLINI NEE ROTH Marjorie *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199918	MONSIEUR BOUDRIA Sébastien *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199570	MADAME BUSSON Gaelle *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199634	MADAME CAPELLE NEE BAUMANN Régine *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198173	MADAME CASANOVA NEE LEROY Marie-Pascale *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198999	MONSIEUR COMBEAU NE COMBEAU Guillaume Jean-Paul *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199256	MADAME COTTIN NEE COTTIN Cécile *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199204	MADAME DELOFFRE NEE LACONDEMINE Françoise *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199571	MONSIEUR DESSEIN Pascal *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199303	MONSIEUR DEY NE DEY Dzidzokpé *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)

199666	MADAME DUVAL NEE DUVAL Patricia *	
198959	MADAME FLORAC NEE FLORAC Valérie *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199300	MADAME GABRIEL NEE RECORDIER-COLLIARD Manon *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198380	MADAME HALIBERTO-VILLIEU NEE HALIBERTO MATURELL Yuleika *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199639	MONSIEUR JAUGEY NE JAUGEY Julien *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199148	MADAME KAFELNIKOV NEE KAFELNIKOV Youlia *	Musique discipline Hautbois
198719	MADAME LANDRE NEE LANDRE Sandy *	Musique discipline Hautbois
199684	MONSIEUR LANDRIAU Cyril *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198751	MONSIEUR MALYCHEV NE MALYCHEV Gleb *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199633	MADAME MANSION NEE BOURLET Magali *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199572	MADAME MARC Astrid *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198958	MADAME MARTINEAU NEE MARTINEAU Virginie *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199663	MADAME MARTINET-POTRON NEE POTRON Elise *	Musique discipline Hautbois
198919	MONSIEUR MORVAN Stéphane Jean-Pierre *	Musique discipline Hautbois
199577	MADAME MULOT NEE MULOT Stéphanie *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198343	MONSIEUR OCHERETKO NE OCHERETKO Maksym *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198369	MONSIEUR PAYAN NE PAYAN Nicolas Jacques *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199844	MADAME PERRAT DIT GENTON NEE PERRAT DIT GENTON Gaëlle *	Musique discipline Hautbois
198718	MADAME PERRUCHE NEE PERRUCHE Julie *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198720	MONSIEUR POURCHOT NE POURCHOT Fabrice *	Musique discipline Hautbois

199375	MADAME RENARD NEE RENARD Katia *	
199830	MONSIEUR ROBIN NE ROBIN Jean-Marc *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199213	MONSIEUR ROSELLO NE ROSELLO Rémi *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199576	MADAME SAINT AMANS NEE SAINT-AMANS Anne-Lise *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199575	MADAME SAUVAGE NEE SAUVAGE Estelle *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
200617	MADAME SKOPEK JODA NEE SKOPEK Nathalie *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199646	MONSIEUR SOLÀ PAGÈS NE SOLÀ PAGÈS Marc *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199574	MADAME SPIRE NEE SPIRE Florence *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199638	MADAME THIRVAUDEY NEE WEISSENBACHER Hélène *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
198542	MONSIEUR TISSEYRE NE TISSEYRE Florent *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199847	MADAME VAN RECHEM NEE DEREUX Emmanuelle *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199902	MADAME VEYRON NEE VEYRON Celine *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
199829	MONSIEUR VIZI Francisc *	Musique discipline Accompagnateur (musique et danse)
Nombre de candidats : 47		

* SOUS RESERVE DE PRESENTATION DES PIECES OBLIGATOIRES LE PREMIER JOUR DU CONCOURS